

LE P'TIT LANLOUPAIS KANNADIG SANT-LOUP



ÉDITORIAL

L'Ukraine qui subit, pour la deuxième année consécutive, le feu de l'armée russe. Israël terrassé par une attaque terroriste d'une rare violence et qui, en représailles, met la bande de Gaza à feu et à sang. Le Proche-Orient et l'Afrique centrale gangrenés par des groupes islamistes radicaux. En spectateurs que nous sommes, nous ne pouvons qu'espérer voir les efforts diplomatiques mis en œuvre trouver des solutions politiques durables permettant de mettre fin aux violences et aux souffrances des populations touchées.

La tempête Ciaran, qui a touché la Bretagne dans la nuit du 1 au 2 novembre, ne nous a pas épargné. Les dégâts causés sur les réseaux et la flore arborée ont compliqué notre quotidien et mettront du temps à cicatriser. A chaque propriétaire de tirer les leçons de cet épisode qui a mis en évidence un manque d'entretien des arbres et haies aux alentours des réseaux.

Les travaux de réaménagement du jardin Guy Ropartz doivent démarrer en début d'année. Cela occasionnera quelques désagréments mais gageons que le résultat espéré sera au rendez-vous.

Nous vous attendons le vendredi 12 janvier à 18 heures, à la salle polyvalente, pour la cérémonie des vœux de la municipalité.

Le Conseil municipal, Bruno et Mickaël, se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et soyez attentifs aux autres.

Joyeux Noël à toutes et à tous !
Bonne et heureuse année 2024 !

Yannick Le Bars, Maire

PENNADSTUR

Ukraina o c'houzañv dindan tan an arme rusian, evit an eil bloavezh diouzh renk. Israel bet drouksammet dre un argad sponterion gant ur feulster dibaot hag a laka strizhenn Gaza en tan hag er gwad, e-giz rebourserezh. Ar Reter-Nezañ ha Kreiz-Afrika breinet gant bagadoù islamourion radikal. Ha ni arvesterion, n'hallomp nemet esperiñ gwelet ar strivoù diplomatel e-pleustr kavout diskoulmoù politikel padus, oc'h aotren d'echuiñ gant ar feulsterioù ha bec'h ar poblañsoù tizhet.

Ar barr-amzer Ciaran, hag en deus tizhet Breizh e-pad an noz eus an 1 d'an 2 a viz Du, n'en deus ket espernet ac'hanomp. Luziet o deus ar freuzoù war ar rouedadoù hag ar bleuñvou gwezek hor buhez bemdez, amzer a yelo gante da gleizhenniñ. Da bep perc'henn da dennañ kentelioù eus an degouezh-se hag en deus lakaet anat un diouer a gempenn ar gwez hag ar girzhier war-dro ar rouedadoù.

Dleout a ra kregiñ labourioù adkempenn al liorzh Guy Ropartz e penn-kentañ ar bloavezh. Displijadurioù bennak 'vo sur-awalc'h, met klaoustre 'vo an disoc'h spiet d'an emgav.

Gortoz a reomp ac'hanoc'h d'ar Gwener 12 a viz Genver da 6^e noz, er sal liesimplij, evit hetoù ar c'huzul-kêr.

Ar c'huzul-kêr en e bezh, Bruno ha Mickaël a stag ganin evit hetañ deoc'h gouelioù diwezh ar bloavezh laouen-tre. Soursiit ouzoc'h ha bezit war evezh ouzh ar re all.

Nedeleg laouen d'an holl !
Bloavezh 2024 mat hag eürus !

An Aotrou maer, Yannick Le Bars

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Ouverture : lundi et jeudi de 9h à 12h / mardi et vendredi de 13h30 à 16h30
Téléphone : 02 96 22 33 45 / Courriel : mairie.lanloup@orange.fr
Site internet : www.lanloup.bzh

Journal communal

Directeur de la publication : Yannick Le Bars

Réalisation : équipe municipale

**La mairie sera fermée pour congés du 25 au 29 décembre.
Une permanence sera assurée par les élus le jeudi 28 décembre de 9h30 à 12h.**

SUITES TEMPÊTE CIARAN

La tempête Ciaran nous a touchés dans la nuit du 1 au 2 novembre causant de nombreux dégâts aux arbres et aux réseaux. Dans le bourg, la croix de mission a été endommagée.

Dès 6h du matin le jeudi, notre maire faisait le tour de la commune pour évaluer les dégâts et, toute la matinée, les services techniques communaux (le maire, le 3^{ème} adjoint et l'employé communal) se sont affairés pour dégager et sécuriser les routes. Dans les jours qui ont suivi, le travail s'est poursuivi dans les chemins communaux.



Il reste encore, le long des routes et dans les chemins, des arbres et des branches dont les propriétaires n'ont pas toujours pas procédé à l'évacuation. Il leur est donc rappelé de faire le nécessaire pour pouvoir rétablir la circulation sur l'ensemble de la commune.



C'est aussi l'occasion de rappeler, comme nous l'avons fait dans le précédent numéro, **l'importance d'un élagage régulier des arbres aux abords des réseaux**, de nombreuses coupures auraient ainsi pu être évitées.

ETAT CIVIL

Naissances : 2

Mariages : 2

Décès : 4

le 16 janvier 2023 Jacques BESNARD

le 16 août 2023 Yann DIDIERJEAN

le 31 août 2023 Daniel MAZUC

le 29 novembre 2023 Marie-Louise LEDOUAREC veuve LE ROY



TARIFS 2024 DE LA SALLE POLYVALENTE

	Lanloupais	Autres
1 repas	154 €	270 €
2 repas	225 €	377 €
Week-end	296 €	435 €
Vin d'honneur, goûter	117 €	185 €



Supplément chauffage
en période hivernale :
30€ pour une journée
50€ pour le week-end.

Les associations de la commune bénéficient d'un tarif unique de 44 € et de 3 locations gratuites par an en rapport avec l'activité de l'association et l'animation de la commune hors réunions. Pour les associations extérieures c'est le tarif particulier qui s'applique.

URBANISME

Certificats d'Urbanisme d'information : 13

Certificats d'Urbanisme opérationnels : 2

Déclarations préalables : 12

- 4 pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- 3 pour construction d'un abri de jardin ou appentis
- 3 modifications extérieures et/ou création d'ouvertures
- 2 pour construction d'une piscine.

Permis de Construire : 2

- 1 pour une extension
- 1 pour le réaménagement d'un jardin public avec création d'un kiosque



HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est **obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations** en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public (**rien ne doit dépasser de la clôture !**) et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.



Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous !

COLLECTE DES DÉCHETS

Attention collectes décalées !

Lundi 25 décembre : collecte avancée au samedi 23 décembre

Lundi 1^{er} janvier : collecte avancée au samedi 30 décembre



Pour l'année 2024

Pas de changement pour les collectes, le lundi tous les 15 jours :

Ordures ménagères : semaines paires (1^{ère} collecte le 8 janvier)

Collecte sélective : semaines impaires (1^{ère} collecte le 15 janvier)

Collecte des coquilles de coquillages du lundi 11 décembre au samedi 13 janvier

Durant cette période des bacs sont installés dans chacune des 6 déchèteries de Guingamp-Paimpol Agglomération : Paimpol, Plouëc-du-Trioux, Bégard, St Agathon, Bourbriac et Callac.

Dans ce cadre, les usagers seront amenés à déposer les : bigorneaux, bulots, huîtres, moules, palourdes, coques, Saint-Jacques. Attention, il est important que les coquilles soient vides. Les crevettes, crabes, et autres crustacés, serviettes en papier, rince-doigts, rondelles de citron, sacs plastiques sont refusés et sont à déposer dans le bac ordures ménagères. Les coquilles seront ensuite broyées et valorisées, en mélange avec le compost, en amendement pour le sol.

Biodéchets

À compter du 1er janvier 2024, la loi prévoit que le tri à la source des biodéchets soit généralisé et que les ménages puissent disposer de solutions pour les trier.

Elle ne signifie pas obligatoirement la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets en porte-à-porte mais prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets.



LES BIODÉCHETS



Pour trier ses biodéchets, la solution à privilégier si l'on dispose d'un jardin est le **compostage**. Depuis plusieurs années, Guingamp-Paimpol Agglomération offre la possibilité à ses habitants de s'équiper d'un kit de compostage à prix réduit 25€ (75% du coût étant pris en charge par l'agglomération), comprenant un bioseau, un mélangeur ainsi qu'un composteur en bois. Ils sont en vente en déchèteries. Pour les déchets du jardin, le broyage et le compostage à domicile est à privilégier, sinon ils peuvent être déposés dans l'une des 6 déchèteries du territoire.

Il appartient à chaque collectivité territoriale de définir des solutions techniques de compostage de proximité et/ou de collecte séparée des biodéchets adaptées à son territoire.

Dans ce contexte, Guingamp-Paimpol Agglomération lance en janvier 2024 une étude sur son territoire qui permettra d'évaluer qualitativement, quantitativement et économiquement les moyens à déployer pour tendre vers ces objectifs. Fin 2024, l'agglomération lancera une expérimentation sur quelques secteurs pour tester des dispositifs de tri à la source des biodéchets adaptés à notre territoire. En 2025 et 2026, déploiement du dispositif retenu à l'échelle du territoire.

Deux rendez-vous à ne pas manquer !

Vendredi 12 janvier à 18h, salle polyvalente, vœux de la municipalité.
Cérémonie ouverte à toutes les Lanloupaises et à tout les Lanloupais.

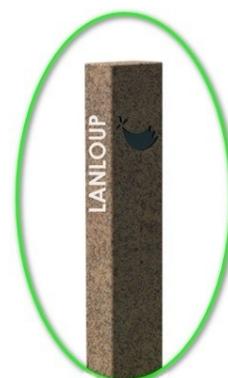
Samedi 3 février à 15h, salle polyvalente, galette des rois.
Pour la préparer au mieux, inscription en mairie.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

MON TRO BREIZH : Bientôt une Pierre Levée à Lanloup !

Grâce au financement participatif et à la générosité des Lanloupais, des commerçants et des habitants des environs et d'ailleurs, la somme nécessaire a été rapidement rassemblée. La Pierre Levée en granite rose est d'ores et déjà livrée. La commune de Lanloup va pouvoir l'ériger bientôt sur le chemin du Tro Breizh. A ce jour 170 communes sont traversées par cet itinéraire sur les 1200 km déjà balisés de Quimper à Dol de Bretagne. A terme c'est une boucle de 2000 km de grande itinérance qui est prévue passant par le Nord et le Sud de la Bretagne pour rejoindre Quimper.



La Pierre Levée est l'occasion de marquer l'étape pour les randonneurs. À terme, elle leur permettra d'accéder, via un QR code fixé sur la Pierre Levée, aux services disponibles sur notre commune pour les marcheurs : restauration, hébergements...

Aujourd'hui l'Association Mon Tro Breizh représente près de 1000 hébergeurs, restaurateurs, commerçants, artisans, producteurs référencés en lien avec les offices de tourisme, ainsi sur notre commune : le Kabellig Ruz, le Château de Lanloup, des chambres d'hôtes...

L'inauguration de la Pierre Levée donnera lieu à une manifestation festive en début d'année prochaine.

Plus d'infos sur www.montrobreizh.bzh

Marie-Jo Libouban, secrétaire

MEIN KOZH

Après une bonne décennie de mise en sommeil, l'association Mein kozh (« vieilles pierres »), dédiée à la conservation, la mise en valeur et l'animation d'éléments du petit patrimoine de Lanloup, en particulier la chapelle Sainte-Colombe, a repris du service. Suite à l'AG du 8 février 2023, 24 personnes ont adhéré et/ou versé des dons. Les statuts ont été réactualisés en AGE, le 24 octobre dernier. Si nos activités vous intéressent, vous pouvez nous rejoindre à n'importe quel moment.

Cette année, nous avons organisé un week-end d'exposition de la céramiste Valérie Sigrid au printemps, et co-organisé la soirée de la Saint-Jean avec le Comité des Fêtes (auberge espagnole, concert de Veillon-Quéméner et tantad). Ces deux événements ont connu un vif succès.

Nos projets pour 2024 (à minima) :

- exposition « Talents de Lanloup », dans la chapelle et sous stands, le week-end de la fête des mères (25-26 mai)
- concert à Sainte-Colombe pour la Saint-Jean (22 juin)
- exposition d'un(e) artiste dans le cadre des Journées du patrimoine (21-22 septembre).

Après avoir emprunté le matériel de l'association du Petit Saint Loup (merci à Pierrette !), nous sommes désormais autonomes, grâce à l'installation d'un câble par la mairie et l'achat de barres et crochets de cimaises.

Je profite de cet article pour lancer un appel aux artistes, artisans, créateurs de la commune, professionnels ou amateurs, en vue de l'exposition du dernier week-end de mai : si vous souhaitez exposer (gratuitement) vos créations ou participer bénévolement à l'organisation, contactez-moi (fanch.rebours@wanadoo.fr) ou faites-vous connaître auprès de l'un d'entre nous. Une réunion préparatoire aura lieu courant février.

Bloavezh mat d'an holl !

Fañch Rebours, président

ASSOCIATION SAINT LOUP-SAINT ROCH

Notre association poursuit avec enthousiasme et persévérance sa vocation, celle qu'elle s'est fixée depuis sa création : restaurer, entretenir et faire rayonner un patrimoine que les Lanloupais connaissent parfois peu, et étendre ce rayonnement au-delà de notre village.

L'église est une fierté et une attractivité pour Lanloup ; son intérêt touristique est indéniable. Son ouverture quotidienne du 1er mars au 1er novembre a permis, cette année encore, de s'en rendre compte : les bénévoles ont rencontré de très nombreux visiteurs, Français et étrangers, souvent charmés et toujours agréablement surpris de découvrir autant de merveilles dans "cette petite église". Notre livre d'or en témoigne. Ce n'est que du positif dont nous nous réjouissons.

La tenue habituelle d'un stand lors de la Foire à Tout au mois d'août, notre traditionnel "repas-couscous" début septembre et un concert de grande qualité au mois de novembre ont connu de très beaux succès et participé à l'animation du village. Ces temps festifs permettent également d'alimenter notre trésorerie en vue de travaux conséquents à réaliser, notamment, la restauration, toujours en attente du montant des subventions pouvant être allouées, des deux retables latéraux.

Les bannières devraient faire leur retour en 2024 et pourraient être sorties à l'occasion du Pardon, début juillet. Nous sommes heureux et fiers de pouvoir financer entièrement cette restauration qui valorise notre patrimoine. En nous accompagnant et en nous soutenant, par votre présence, par le renouvellement de votre cotisation, par vos dons, vous nous encouragez à poursuivre notre projet.

Quatre concerts sont d'ores et déjà programmés pour l'an prochain dont le premier, le dimanche 10 mars, sera donné par l'ensemble vocal Guy Ropartz afin de rendre hommage à ce musicien ayant vécu à Lanloup et y étant enterré. Notre Assemblée Générale, au printemps, sera l'occasion de présenter à tous les Lanloupais les travaux réalisés, en cours ou en projets

En attendant le plaisir de vous rencontrer à l'une ou l'autre de nos manifestations, les membres du Conseil d'Administration, l'ensemble des bénévoles et moi-même vous offrons nos vœux les meilleurs de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Que 2024 vous soit douce et pleine de joie !

La Présidente Michelle Menguy

COMITE DES FÊTES

Pique et couds, l'atelier couture du comité des fêtes se déroule deux fois dans le mois, le jeudi après-midi, ce sont des moments de détente et de convivialité.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite de joyeuses fêtes. En cette fin d'année, nous vous remercions d'avoir été présents aux divertissements de 2023. Nous espérons vous revoir en 2024 aux soirées crêpes d'avril et d'octobre, à la Saint-Jean (pique-nique, concert et feu de joie) fin juin et la belle fête du 14 juillet.



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et espérons une prochaine année heureuse et festive.

Adeline Thoraval, présidente



Le coin du breton

Joyeux Noël / **Nedeleg laouen**

Bonne année / **Bloavezh mat**

Bonne année et bonne santé / **Bloavezh mat ha yec'hed mat**

Joyeux Noël et Bonne Année / **Nedeleg laouen ha bloavezh mat**

Meilleurs vœux / **Gwellañ hetoù**

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une excellente année 2024

Nedeleg laouen ha bloavezh mat e 2024 a hetomp deoc'h

Gens de Lanloup (par Fañch) : Marguerite Hamon

Dans le cadre de ce bulletin communal « nouvelle formule », nous essaierons de vous proposer, à chaque édition, une rencontre avec des habitant.e.s de la commune. Je leur demanderai de parler de leur Lanloup concret et affectif. À tout seigneur tout honneur, commençons par notre doyenne, Marguerite Hamon, 98 printemps, qui, jusqu'à peu, vivait encore chez elle, Venelle de la Fontaine.

Marguerite, raconte nous ta rencontre avec Lanloup.

Nous avons acheté notre maison de Lanloup en 1953. J'avais été nommée à l'école publique en 1952. J'y suis restée 9 ans, avant d'obtenir ma mutation en Normandie, à Jumièges, où j'ai enseigné jusqu'en 1980. Mon mari Alexis travaillait pour le port autonome de Rouen.



Quelle était ta profession ?

Institutrice. De remplaçante à directrice d'école trois classes.



Ta manière de t'investir dans la vie collective ?

Sitôt en retraite, j'ai été élue présidente de l'Amicale laïque. L'Amicale avait été créée en 1959, peu de temps après l'inauguration de la nouvelle école (ndlr : le site de la salle polyvalente aujourd'hui, trois classes, une cantine et deux logements de fonction). En 1981, l'école a fermé. Nous voulions conserver une association affiliée à la Ligue de l'Enseignement sur la commune. J'ai exercé la fonction durant 37 ans, jusqu'à la dissolution, début 2018.

J'ai aussi fait un mandat de conseillère municipale.

Quel est ton endroit préféré à Lanloup ou dans le Goëlo ?

Bréhec et toute la côte du côté de Plouézec.

Quel est ton meilleur souvenir de Lanloupaise ?

Tous les voyages que j'ai organisés avec l'Amicale laïque et la bonne entente qui y régnait. Le retour positifs des participants, notamment de personnes moins aisées que d'autres qui me confiaient qu'ils n'auraient pas pu se permettre de voyager autrement.

Peut-être aussi ma médaille de la Ligue de l'Enseignement, en 2016. J'avais 91 ans.

Quel serait ton regret ?

Le dernier voyage que je n'ai pas réussi à organiser. Après être allés un peu partout en France, je voulais faire un tour en Argoat, la prison de Guingamp, les granites du Centre-Bretagne, etc. Je n'ai pas eu assez d'inscriptions. Vieillesse des membres, disparitions, baisse des moyens financiers des gens et de leur intérêt collectif. J'ai décidé d'arrêter.

Quel autre lieu compte ou a compté pour toi, à part Lanloup ?

La Manche. Mon premier poste d'enseignante, à Chèvreville. Nous faisons la classe et vivions dans des baraquements en bois. Et bien sûr aussi la Normandie !

Une proposition pour améliorer le vivre ensemble sur notre petit bout de Bretagne ?

Je voudrais féliciter le couple qui a repris le Kerganer. Le Kabellig ruz est un formidable lieu de vie. J'adore les *fish and chips* de la Roulotte. Mon souhait, c'est que tous les Lanloupais se rendent compte de cette chance d'avoir un commerce vivant et s'y rendent le plus fréquemment possible.

Ça s'est passé à Lanloup !



Soirée crêpes
le 21 octobre



Cérémonie du 11 novembre



Repas des Aînés le 11 novembre



Concert à l'église
le 12 novembre

Bonne
année!



Festival
cinéma
17, 18, 19
novembre



Goûter de Noël
le 16 décembre

